

SAINT CALAIS

DU DESERT



Bulletin municipal 2015

Mot du Maire

Le début de l'année nous offre une belle occasion de réfléchir sur l'avenir de nos collectivités.

Après deux années de «gel» des dotations, l'Etat nous impose une baisse de celles-ci de 7% l'an pendant trois ans. Je suis conscient qu'il faut faire des économies et que notre pays vit au-dessus de ses moyens mais je ne pense pas que ce soient les communes rurales qui coûtent le plus à la société, bien au contraire, de toute façon la ruralité n'a pas de coût, elle a un prix.

Comment faire, face à un Etat qui se désengage et qui impose de nouvelles réformes telles que celle des rythmes scolaires : 6 000€/an ou l'instruction des permis de construire par la D.D.E. auparavant.

On peut se demander à quoi nos « politiques » veulent en venir ? Tout simplement à la disparition de nos communes, c'est simple, on réduit les dotations et on encourage les regroupements : le bâton et la carotte. De là à ne plus avoir que des communes de 15 – 20 000 habitants, je ne le pense pas mais le chiffre de 10 000 est souvent avancé, ce qui voudrait dire deux communes sur le territoire de la C.C.M.A. ... dans ce cas, quelles seront les priorités de la commune nouvelle ? Certainement pas l'entretien des routes de campagne ni les bâtiments communaux.

Le maintien d'une fiscalité supportable et raisonnable doit rester notre leitmotiv, une baisse du budget de fonctionnement de 5 voir 7% est inéluctable.

Je me réserverais bien de faire de l'autosatisfaction en cette période difficile économiquement mais les différentes réalisations ont permis à St Calais de maintenir sa vitalité : deux permis de construire ont été déposés en 2014 et deux autres sont prévus pour 2015.

Notre grand souci est le centre bourg avec ses maisons vides voir abandonnées, propriétés de personnes qui n'ont aucun respect pour leurs voisins et la Collectivité.

La loi nous permet d'instaurer une taxe pour ces bâtisses non occupées, peut-être faudra-t-il y réfléchir.

Avant de refermer ces quelques lignes, je voudrais souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux habitants qui ont choisi St Calais pour cadre de vie et puisque nous sommes en ce début d'année, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous mes Meilleurs Voeux pour 2015.



Bonne et Heureuse année à Toutes et Tous.

Le Maire

Le Conseil Municipal



Maire : Henri Guilmeau

1er adjoint : Joël Beunard

2ème adjoint : Laurent Guérin

CCMA:

vice-président en charge de voirie et travaux publics : Henri Guilmeau

membre commission développement économique : Michel Blanchard

membre commission déchets-assainissement : Joël Beunard

membre commission tourisme : Marylin Bothé

membre commission environnement/développement durable : Dominique Mourtoux

Mourtoux

Parc Normandie Maine: membre : Dominique Mourtoux

Bâtiments-Travaux : Laurent Guérin, Michel Blanchard, Christophe Bourgault, Yannick Briend

Cimetière : Henri Guilmeau, Joël Beunard, Laurent Guérin

Logements-états des lieux : Laurent Guérin, Michel Blanchard, Christophe Bourgault, Yannick Briend

Assainissement : Dominique Mourtoux (titulaire), Joël Beunard (suppléant)

Correspondant Armée : Christophe Bourgault

Référent sécurité routière : Marylin Bothé

Voirie : Joël Beunard, Michel Blanchard, Christophe Bourgault

Loisirs : Jocelyne Enouf, Marylin Bothé, Dominique Mourtoux

Ecole : Joël Beunard, Nathalie Ricordeau, Christophe Bourgault

Aménagement-Fleurissement : Jocelyne Enouf, Isabelle Dentier, Christophe Bourgault

Calamités Agricoles- Agriculture : Conseil : Michel Blanchard, Joël Beunard, Hors Conseil : Patrice Beunard, Joël Clavreul, Frédéric Martinière

Dératisation du bourg : Henri Guilmeau

Bulletin municipal : Laurent Guérin, Marylin Bothé, Nathalie Ricordeau, Dominique Mourtoux, Isabelle Dentier, Christophe Bourgault

Site internet de la commune : Nathalie Ricordeau avec la secrétaire de mairie

Responsables salle communale : Laurent Guérin, Michel Blanchard, Christophe Bourgault, Yannick Briend

Appels d'offre et marchés à procédure adaptée (MAPA) : titulaires : Laurent Guérin, Michel Blanchard, Joël Beunard / suppléants : Christophe Bourgault, Dominique Mourtoux, Isabelle Dentier

Les agents communaux

Nathalie Clavreul, adjoint administratif territorial 1^{ère} classe, secrétaire de mairie

Sandrine Barbier, ATSEM 1^{ère} classe

Stéphane Philippe, adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe

Delphine Dauzou, adjoint technique territorial de 2^{ème} classe



La salle communale

Vin d'honneur, réunions, associations	65,00 €	Location de vaisselle :	Buffet froid (2 verres-1 assiette-couverts)	0,30€ du couvert
Repas (commune)	130,00 €		Repas chaud	0,60€ du couvert
Repas (hors commune)	220,00 €		Le verre (réunion-vin d'honneur)	0,10€ du verre
L'électricité : 0,30€ du kw/h consommé		Caution pour la réservation : 50€		

Accueil et Services

Mairie :

tel :02 43 03 84 36

fax :02 43 04 41 26

mairie.stcalaisdudesert@wanadoo.fr

www.saintcalaisdudesert.mairie53.fr

Heures d'ouverture :

Lundi-Mardi 13h30 à 16h30

Vendredi 13h30 à 18h00



Communauté de Commune du Mont des Avaloirs (CCMA) :

tel:02 43 30 11 11

www.cc-montdesavaloirs.fr

La CCMA accueille le public au 1 rue de la Corniche, à Pré en Pail et au 6 Bd Henri Dunant, à Villaines la Juhel aux jours et horaires suivants :

du lundi au jeudi de 08h00 à 12h30 puis de 13h30 à 17h30

le vendredi de 08h00 à 16h30

Assistante maternelle :

Vous recherchez une assistante maternelle pour accueillir votre enfant ? Connectez-vous sur le site du Conseil Général

www.assistantsmaternels53.fr

Collecte Sélective et Déchetteries :

Collecte sélective : des conteneurs (verre, papier, plastique, Le Relais) sont à votre disposition près de l'Eglise, rue de la Grotte et au Désert.

Déchetteries : Cinq déchetteries sont réparties sur le territoire de la Communauté de Communes.

Heures et jours d'ouverture des déchetteries

	LA PALLU	JAVRON LES CHAPELLES	PRE EN PAIL	ST PIERRE DES NIDS	VILLAINES LA JUHEL
LUNDI	10h-12h	14h-17h	14h-18h	9h-12h	8h30-12h 13h45-17h00
MARDI	FERME	14h-17h	14h-18h	9h-12h	
MERCREDI	10h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-18h	
JEUDI	FERME	FERME	FERME	FERME	
VENDREDI	FERME	14h-17h	9h-12h	14h-18h	
SAMEDI	10h-12h	14h-18h	14h-18h	9h-12h	

Vie scolaire

Notre école se présente sous la forme d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) avec les communes de Saint Aignan de Couptrain, Saint Calais du Désert et Saint Cyr en Pail. A la rentrée de septembre 2014, notre R.P.I. compte 71 enfants inscrits.

1 Ecole = 4 Classes

Saint Aignan de Couptrain	Saint Aignan de Couptrain	Saint Calais du Désert	Saint Cyr en Pail
TPS – PS -MS	GS - CP	CE1 - CE2	CM1 - CM2
17 élèves	15 élèves	20 élèves	19 élèves
Enseignante Mme Georgina Jabbourg	Enseignante Mme Stéphanie Courtin	Enseignante Melle Marlène Guillet	Enseignante Melle Amandine Lesaulnier
Tel : 02 43 03 83 73	Tel : 02 43 03 83 73	Tel : 02 43 03 84 60	Tel : 02 43 03 12 90

Nouveauté de cette rentrée 2014, les T.A.P. ont fait leur apparition les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30.



1.2.3 École

Son but : Promouvoir les activités et les besoins scolaires et extra scolaires de l'école.

Le Bureau :

Présidente	Mme Jennifer LAVELLO - St Cyr en Pail
Vice Présidente	Mme Christelle QUESNE - St Cyr en Pail
Trésorière	Mme Carine ERNOUX - St Aignan de Couptrain
Trésorière Adjointe	Mme Patricia GEORGEAULT - St Aignan de Couptrain
Secrétaire	Mme Emilie HARENG - St Aignan de Couptrain
Secrétaire Adjointe	Mme Johanna CHOLLET - St Aignan de Couptrain

Liste des associations communales

LISTE DES ASSOCIATIONS COMMUNALES

Comité des Fêtes

Mr Albert PERRIN (Président)
6 rue Modeste Pinçon
53140 St Calais du Désert

Union de la Blandinière

Mr FROMONT Alain
3 rue du Moulin
53140 St Calais du Désert
Tél : 02.43.03.84.82

Club du 3ème Age

Mr MAULAVE Raymond (Président)
La Frette
53140 St Calais du Désert
Tél : 02.43.03.80.12

La Gaule Calaisienne

Mr BOURG Jacky (Président)
La Ragueniére
53250 Javron les Chapelles
Tél : 02.43.03.02.63

Groupement de Chasse

Mr CLAVREUL Joël (Président)
Le Fresne
53140 St Calais du Désert
Tél : 02.43.03.86.37

GIC Saint Calais du Désert

Mr CLAVREUL Joël (Président)
Le Fresne
53140 St Calais du Désert
Portable 06.77.83.65.16

AFN St Calais

Mr BOULARD Henri (Président)
9, rue des mésanges bleues
53140 La Pallu
Tél : 02.43.03.87.06

1.2.3 Ecole

Mme Jennifer LAVELLO
53140 St Cyr en Pail

Le calendrier des manifestations de 2015

Janvier : recensement de la population

Mars : Elections départementales les 22 et 29

Avril : Le 25, poule au blanc (Comité des Fêtes)

Mai : Vente de grilles de tombola avec une grillée le jour du tirage (123 Ecole)

Juin : le 6, randonnée sur GR22c au départ de Ravigny avec arrivée au Moulin Arrondeau, le soir repas grillades sur inscription (La Sentine)

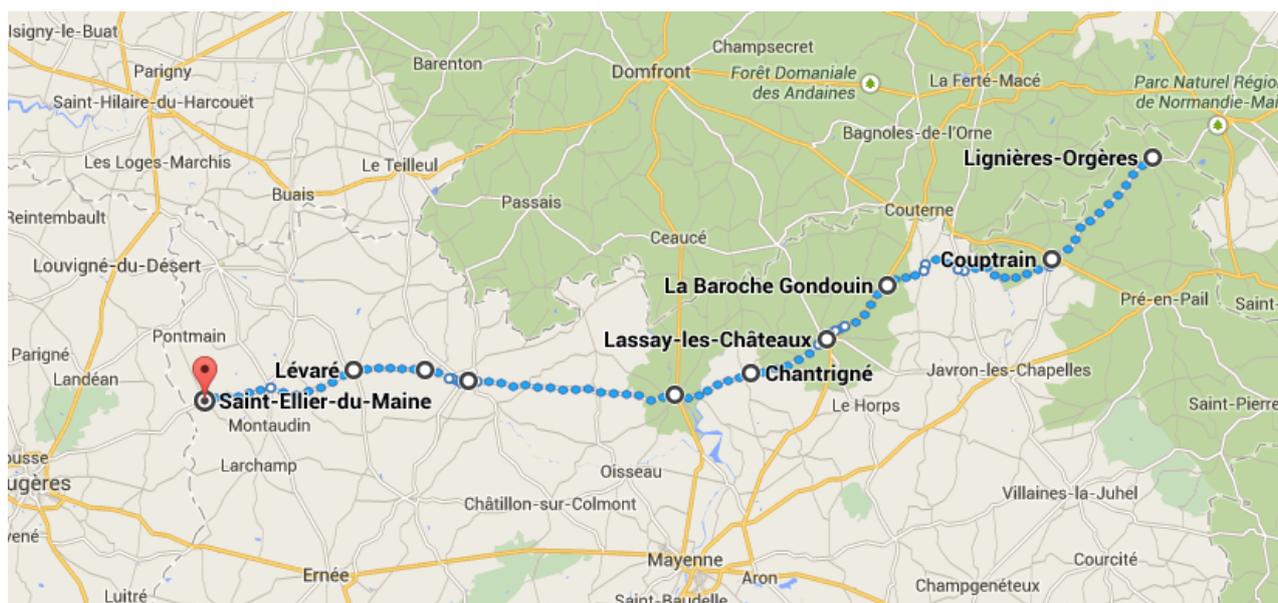
Juillet : le 10, passage du Tour de France (entre Lignéres et Couptrain)
Veillée de Cordouen (Etudes et Chantiers)

Décembre : le vendredi 18 décembre 2015, arbre de Noël (conseil municipal)

Lors de l'impression de ce bulletin, toutes les dates des manifestations n'étaient pas encore connues et notamment celle de la fête champêtre, veuillez nous en excuser.

Le Tour de France en Mayenne

Vendredi 10 juillet, le peloton partira de Livarot dans le [Calvados](#), pour rejoindre Fougères, en Ille-et-Vilaine. Cette septième étape comportera 190 km à parcourir, dont une soixantaine en Mayenne, en fin de parcours.



Les principaux travaux 2014

- L'aménagement du centre bourg est terminé. Le coût total de cette opération se décompose comme suit :

- Lot 1 aménagement de la voirie : 224 858,00 € HT (268 930,17€ TTC)
- Lot 2 aménagement du parvis de l'église : 65 318,00 € HT (78 116,60€ TTC)
- Lot 3 aménagement des espaces verts : 13 573,10 € HT (16 287,72€ TTC), ce lot n'est pas terminé (arbres morts et plantes à remplacer suite aux vols). Pour le moment 15 400,52€ ont été payés.

Soit un **coût total de l'opération de 303 749,98 € HT** (363 334,49 € TTC).

Subventions : nous avons perçu 22 000 € du ministère, 10 000 € sur les amendes de police, 10 000 € de la CCA, 20 000 € de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et un acompte pour les aménagements communaux de qualité de 16 380,00 € (20 475,00€), reste un solde de 4 095€ à percevoir. Soit un **total de subventions de 82 475€**.

Emprunt : 250 000€

- Création du **réseau pluvial pour l'église** d'un montant de 11 309,40€.

- La 2ème tranche concernant la **mise en valeur de l'église** est terminée. Le coût pour la commune est de 20 359,52€ et nous avons bénéficié d'une réserve parlementaire de 5 000€.

- La **carte communale** a été approuvée par délibération du conseil municipal du 8 avril 2014 et par arrêté du Préfet en date du 15 juillet 2014.

- Changement de deux **portes** du logement du presbytère :

7 rue de la Mairie : 1 385,05€

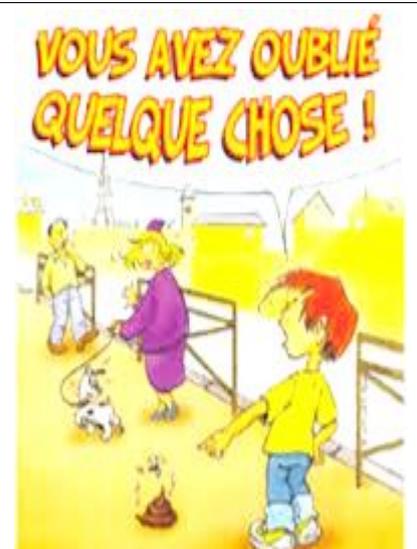
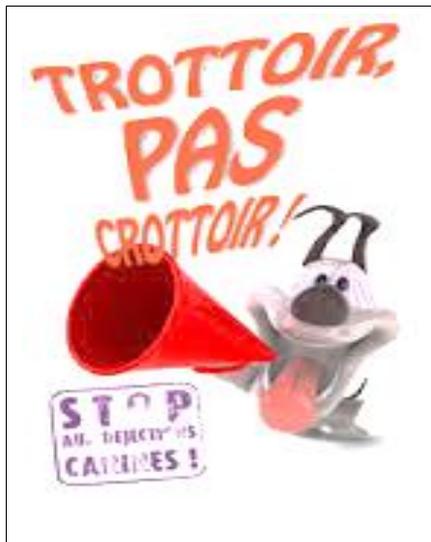
9 rue de la Mairie : 1 469,80€

- Remplacement des **radiateurs** dans le logement 9 rue de la Mairie : 2 229,98€

Nous vous rappelons que l'ensemble des délibérations du conseil municipal sont consultables sur le site internet de la mairie : www.saintcalaisdudesert.mairie53.fr

Travaux : avant / après





Vous devez ramasser les déjections de votre animal partout dans la commune, sur les trottoirs comme sur les espaces verts, bordures, allées, qui sont réservés aux piétons. Les espaces autour des plantations et des arbres ne sont pas plus des trottoirs.

Le Repas du C.C.A.S.

Le dimanche 9 novembre 2014 s'est tenu le repas organisé par le C.C.A.S. Comme chaque année il a réuni les calaisiens âgés de plus de 66 ans. Une soixantaine de convives ont pu passer un joyeux moment dans un décor automnal.



Noël 2014

Cette année 2014 s'est terminée par un apéritif dinatoire le 5 décembre pour lequel vous avez été nombreux à répondre présents. Il s'agissait de faire se retrouver tous les habitants de notre commune. Au cours de cette soirée, les sapeurs pompiers ont pu répondre à vos questions sur l'utilisation du défibrillateur installé dans la cour de la salle des fêtes. Le Père Noël était lui aussi au rendez-vous faisant la joie des plus jeunes.





Les détecteurs de fumées obligatoires d'ici le 8 mars 2015

Cinq bonnes raisons d'installer un **détecteur de fumée** :

1) **pour sauver votre vie et celle de vos proches** : les incendies mortels surviennent généralement la nuit. Le détecteur de fumée vous protège pendant votre sommeil en vous réveillant en cas de départ d'incendie.

2) **parce que c'est obligatoire** : avant le **8 mars 2015**, chaque propriétaire doit équiper son logement et chaque occupant a l'obligation de l'entretenir.

3) **pour détecter les fumées** : les victimes d'incendies sont majoritairement victimes des fumées et non des flammes d'un incendie. Plus que les flammes, ce sont les fumées qui tuent . Le détecteur alerte l'occupant avant qu'il ne soit trop tard et que toutes les pièces du logement soient envahies par la fumée.

4) **pour agir vite contre le feu** : plus vite on lutte contre le feu, plus facilement on l'éteint : au bout d'une minute, un verre d'eau suffit à éteindre le feu ; au bout de trois minutes, il faut une citerne ! Avec un détecteur, les pompiers seront alertés plus rapidement, le feu maîtrisé au plus vite, et vos vies et votre maison sauvées !

5) **pour se protéger vite et pas cher** : un détecteur coûte une vingtaine d'euros, s'installe facilement... et vous protège efficacement.

Les textes de référence :

- article L. 129-8 du code de la construction et de l'habitation
- articles R. 129-12 à R. 129-15 du code de la construction et de l'habitation
- arrêté du 5 février 2013 relatif à l'application des articles R. 129-12 à R. 129-15 du code de la construction et de l'habitation

Le défibrillateur

Il est installé dans la cour de la salle communale.

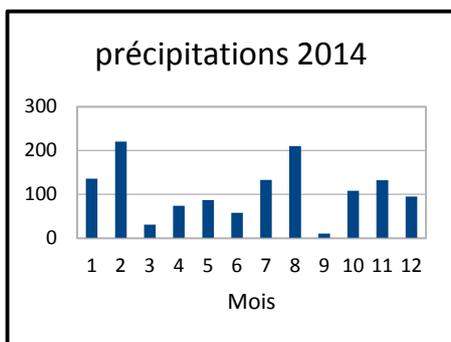
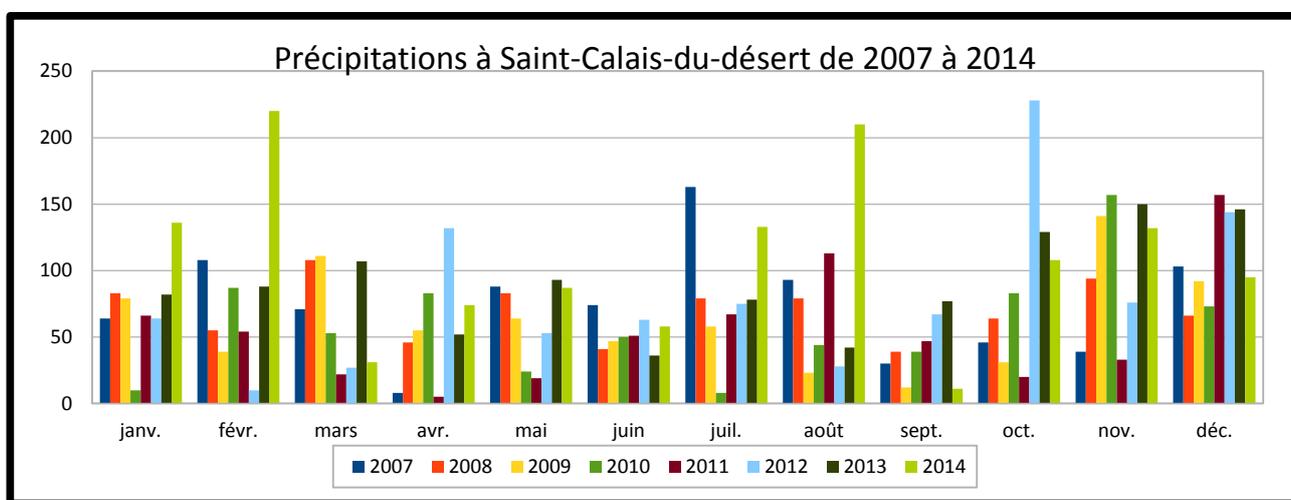
Des formations sont dispensées par les sapeurs pompiers que ce soit pour se servir du défibrillateur ou sur les premiers secours. N'hésitez pas à les contacter !



2014, l'année des records "de pluie"

Voici les relevés pluviométriques réalisés par Marc Le Gal à La Poterie

	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	TOTAL
2007	64	108	71	8	88	74	163	93	30	46	39	103	887
2008	83	55	108	46	83	41	79	79	39	64	94	66	837
2009	79	39	111	55	64	47	58	23	12	31	141	92	752
2010	10	87	53	83	24	50	8	44	39	83	157	73	711
2011	66	54	22	5	19	51	67	113	47	20	33	157	654
2012	64	10	27	132	53	63	75	28	67	228	76	144	967
2013	82	88	107	52	93	36	78	42	77	129	150	146	1080
2014	136	220	31	74	87	58	133	210	11	108	132	95	1295
MOY.	73	83	66	57	64	53	83	79	40	89	103	110	898



2014 L'ANNEE DES RECORDS

par rapport à la moyenne des 7 dernières années :

- 44% de précipitations en plus sur l'année,
- presque 3 fois plus de pluies en février et en août,
- et 2 fois plus en janvier,
- à l'opposé, 2 fois moins en mars et 4 fois moins en septembre.

Quelques dictons à vérifier en 2015 !

"Lune cerclée, pluie assurée."

"Arc-en-ciel du matin, abreuve le moulin." ou "Arc-en-ciel du matin, du laboureur finit la journée."

"Rosée du soir, il va pleuvoir."

"Le vent la nuit, la pluie avant midi."

"Ciel pommelé, vent va souffler."

"Araignée tissant, mauvais temps."

Etat civil 2014

☞ Naissances ☞

25 juillet 2014	Malo CHEVILLARD
19 août 2014	Julia BOISGONTIER-THOMAS
9 octobre 2014	Nola QUESNE

Mariage ☞

HONORE Romain et DESECHALLIERS Lucie	31 mai 2014
FLOUVAT Laurent et BOTHÉ Marylin	23 août 2014
PARIS Stéphane et MICHEL Patricia	13 septembre 2014

☞ Décès ☞

12 janvier 2014	Monsieur FUDGER Ronald
1 ^{er} mars 2014	Monsieur JOUIN Martial
24 juin 2014	Monsieur GERARD Marcel
22 juillet 2014	Monsieur CLAVREUL Fernand

